

médecine/sciences 1996 ; 12 : 94-96

Avant la tourmente : la situation démographique de l'Algérie en 1992

En novembre 1995, la population de l'Algérie est estimée à 28,2 millions d'habitants ; son taux d'accroissement naturel, quoique en retrait, serait encore de 2,3 % par an, soit un doublement de la population en trente ans. En 1992, l'Office national des statistiques (ONS) réalisait, avec l'aide de la Ligue des États arabes, une enquête démographique qui donne le dernier bilan de la population avant le cycle actuel de violence [1].

L'encombrement des logements

Il y a une constante dans la situation des familles algériennes, à savoir le nombre élevé de personnes occupant le même logement. La taille moyenne du ménage* algérien est la plus forte du monde : 6,7 personnes par ménage en 1977, 7,1 en 1987. Elle est en 1992 de 7,0 personnes par ménage. Cette stabilité traduit en fait une sérieuse aggravation des conditions de logement, parce qu'il y a réduction du nombre d'enfants (de moins de 15 ans), passé de 3,2 à 2,8 enfants dans le ménage, en raison de la baisse de la fécondité des dernières années. C'est le nombre moyen d'adultes, déjà extrêmement élevé (3,9) qui augmente et passe à 4,2 dans le ménage. Cette taille de

7,0 personnes est à comparer à 5,9 au Maroc [2], 5,2 en Tunisie [3], 2,5 en France, 2,1 à 3,3 dans les autres membres de l'Union européenne [4]. D'autres chiffres de l'enquête montrent la très forte saturation de l'habitat algérien – 3,2 personnes par chambre à coucher, 2,7 par pièce d'habitation. L'impossibilité pour beaucoup de jeunes adultes de disposer d'un logement autonome conduit à la cohabitation fréquente de familles complexes à trois générations.

Baisse de la natalité

L'enquête de 1986 et le recensement de 1987 révélaient une première baisse de la fécondité qui stabili-

sait le nombre annuel de naissances. Aujourd'hui la baisse est assez forte pour que, malgré des générations d'adultes très nombreuses, le nombre annuel de naissances diminue. La base de la pyramide des âges algérienne est désormais en voie de rétrécissement (*figure 1*) : en 1992, les cinq générations de 0 à 4 ans ne représentent que 12,4 % de la population contre 14,6 % pour celles de 5 à 9 ans (France : 6,5 et 6,0 %). Au total, les moins de 15 ans sont revenus de 44,1 % en 1987 à 40,4 % en 1992 (France : 20,0 %).

L'enquête de 1992 confirme ainsi l'accélération de la baisse de la fécondité. En une génération, depuis l'indépendance (1962), les taux ont diminué de moitié ou

D'après Courbage Y. *Populations et Sociétés*, novembre 1995, n° 307.

* Conformément à l'usage, on appelle « ménage » l'ensemble des personnes qui vivent en commun et peuvent ne pas être de la famille proche.

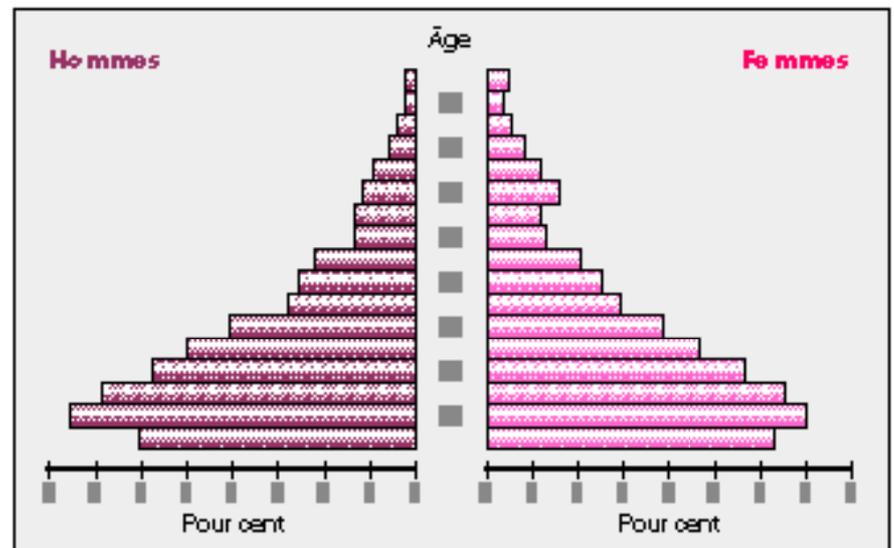


Figure 1. Algérie : structure de la population par âge et par sexe (1992).

Tableau I

ALGÉRIE : TAUX DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE 1977-1992

| Age | 1978-1982 | 1982-1987 | 1987-1992 |
|------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| 15-19 ans | 79 | 42 | 21 |
| 20-24 ans | 297 | 234 | 143 |
| 25-29 ans | 336 | 319 | 214 |
| 30-34 ans | 308 | 278 | 220 |
| 35-39 ans | 248 | 234 | 164 |
| 40-44 ans | 141 | 124 | 92 |
| 45-49 ans | 32 | 32 | 23 |
| Indice synthétique fécondité | 7,1 | 6,3 | 4,4 |

les femmes plus instruites, la fécondité est tombée à 2,5 enfants, ce qui les rapproche du seuil de reproduction des générations.

Age au mariage, contraception, avortement

L'élévation de l'âge au mariage fut le facteur essentiel de la baisse de la fécondité. En cinq ans seulement, entre 1987 et 1992, l'âge moyen au premier mariage des femmes a reculé (2,2 ans) presque autant qu'entre les deux décennies précédentes 1966-1977 et 1977-1987. Avec 25,9 ans, il atteint ainsi un record absolu dans le monde arabe. Ce retard, qui concerne les hommes également (30,1 ans), a des liens évidents avec la crise du logement. Le mariage précoce, qui fut l'un des piliers de la famille traditionnelle, a disparu des villes (26,9 ans) et des campagnes (24,5 ans). Même les femmes analphabètes se marient dorénavant tard (23,6 ans). La tradition reste préservée pourtant dans la fréquence élevée de mariages consanguins : plus d'un mariage sur trois (34,6 %) est célébré avec un parent proche. Quoique de pratique relativement récente, la contraception, qui concernait en 1992 plus d'une femme mariée sur deux (50,7 %), contre le tiers en 1986, a d'autant plus contribué à la baisse de la fécondité que les méthodes efficaces de contraception (pilule surtout) sont utilisées par la grande majorité. La contraception n'est plus l'apanage des citadines ou des femmes instruites : 44 % des femmes mariées campagnardes ou analphabètes y ont recours.

presque. Au tournant des années 1990, l'indice de fécondité algérien était tombé à 4,4 enfants par femme (Tableau I) et le taux de natalité à 29,2 p. 1000, rattrapant quasiment le Maroc où la transition démographique a été plus précoce (4,0 enfants par femme en 1987-1992).

De fait, les facteurs favorables à la baisse de la fécondité l'emportent désormais largement sur ceux qui pourraient en ralentir le rythme. L'État a renoncé à la politique nataliste et encourage, depuis 1983, la planification des naissances. Cette orientation n'a pas été remise en cause par les traditionalistes. Le niveau d'éducation, celui des femmes en particulier, augmente rapidement. Comme les femmes instruites ont moins d'enfants (vers 1990, 2,5 pour les femmes éduquées dans le secondaire ou le supérieur) que les analphabètes (5,6 enfants), la fécondité nationale ne peut que diminuer quand croît leur part dans

la population. Enfin, la survie de mieux en mieux assurée des enfants incite à la modération des naissances. Il manque néanmoins à cette liste un ingrédient de taille : la participation des femmes à la vie professionnelle ; l'absence des femmes sur les lieux de travail, caractéristique permanente de l'Algérie, est de plus en plus patente dans l'état d'insécurité où le pays est plongé. Les taux d'activité féminins sont trois fois plus bas qu'au Maroc ou qu'en Tunisie, la main-d'œuvre féminine plafonne : 365 000 actives en 1987, 364 000 en 1992.

La recomposition de la population par milieu de résidence et niveau d'éducation n'est pas seule à jouer. Les modèles familiaux malthusiens se diffusent dans chaque catégorie. Ainsi chez les familles rurales, la fécondité n'était plus que de 5,3 au début de cette décennie, contre 7,1 au début de la précédente, de 5,6 chez les analphabètes contre 7,3 auparavant. Chez

Tableau II

ALGÉRIE : MORTALITÉ INFANTILE ET JUVÉNILE

| Années | 1967-1971 | 1972-1976 | 1977-1981 | 1982-1986 | 1987-1992 |
|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Mortalité infantile (0-11 mois) | 141,4 | 122,1 | 85,3 | 62,8 | 43,7 |
| Mortalité juvénile (1-5 ans) | 39,0 | 35,6 | 20,6 | 10,9 | 5,1 |

Enfin, se distinguant des autres enquêtes arabes mais à l'instar de l'enquête turque, l'enquête algérienne met en évidence la pratique de l'avortement, interdit par la charia musulmane. En 1990-1992, pour 100 naissances vivantes, on comptait 10,5 avortements provoqués, soit, en extrapolant à l'échelle nationale ce résultat probablement sous-évalué, au minimum 80 000 avortements par an pour 775 000 naissances. L'avortement provoqué est un peu plus répandu en milieu urbain (11,3 pour 100 naissances vivantes) qu'en milieu rural (9,9). 12 % de ces avortements ont lieu à un mois de gestation, 31 % à 2 mois, 32 % à 3 mois, 25 % à 4 mois et plus.

Baisse de la mortalité infantile

La crise économique provoquée par le retournement à la baisse du prix des hydrocarbures en 1986 a gravement dégradé le niveau de vie de la population et a pesé, entre autres, sur les dépenses publiques de santé. Pourtant la mortalité infantile, celle des enfants de moins d'un an, a continué de baisser : 43,7 p. 1 000 en moyenne pour la période 1987-1991 (France : 7,5), contre 62,8 p. 1 000 pour la période 1982-1986. La baisse s'est même accélérée. La mortalité des 1-4 ans a été réduite de plus de moitié, de 10,9 p. 1 000 à 5,1 p. 1 000 seulement, si bien que la survie des enfants de moins de 5 ans dépasse désormais 95 % (Tableau II) ■

PUB A VENIR

RÉFÉRENCES

1. Ministère de la Santé et de la Population, Office national des statistiques, Ligue des États arabes, *L'enquête algérienne sur la santé de la mère et de l'enfant*, Alger/Le Caire, 1994. 402 pages (en langue arabe).

2. Direction de la statistique. *Résultats provisoires du recensement de 1994*, Rabat (sous presse). Voir aussi « Nouvelles données sur la population marocaine : les non-surprises du recensement de 1994 ». *Population*, INED, n°4/5 1995, p. 1218-28.

3. Institut national de la statistique. *Premiers résultats du recensement général de la population et de l'habitat*. Tunis, 1994.

4. *Tableaux de l'économie française 1995-1996*. Paris, INSEE, 1995 : p. 49.